

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

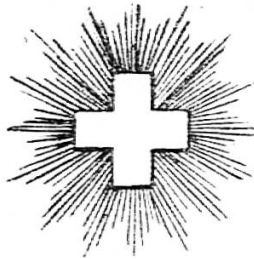
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Inauguration du nouveau bâtiment des Ecoles normales du Canton de Vaud. — Chronique scolaire : Vaud, Valais. — Partie pratique : Une nouvelle école. (Suite). — Histoire nationale. (Suite). — Lecture, dictée ou composition. — Composition. — Récitation. — Economie domestique. — Comptabilité.*

L'inauguration du nouveau bâtiment des Ecoles normales DU CANTON DE VAUD Le Banquet.

Au dessert, M. Hubert *Matthey*, professeur à l'Ecole normale, désigné comme major de table par M. Guex, a remercié les autorités cantonales de leur large hospitalité et a porté un toast, vigoureusement applaudi, à M. le conseiller fédéral Ruchet, ancien chef du département de l'instruction publique, à M. le conseiller d'Etat Virieux, qui lui a succédé, et enfin à M. le conseiller d'Etat Camille Décoppet, qui succède à son tour à M. Virieux.

M. *Matthey* lit des télégrammes et des lettres de sympathie des directeurs des Ecoles normales de Neuchâtel, de Peseux, de Fribourg, du doyen de la Section pédagogique du Gymnase de Genève, M. le professeur Rosier, du directeur du Séminaire de Hindelkank, du Président de la Société pédagogique de Genève, M. le professeur Baatard, de MM. Chuard, professeur, empêché, Payot, directeur du Collège cantonal, Biaudet, directeur du Gymnase, Dandiran, professeur, Carrara, professeur, M^{me} Bauty et beaucoup d'anciens élèves de l'Ecole.

M. le conseiller fédéral *Ruchet*, salué par de vibrantes acclamations, s'exprime à peu près en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une vive satisfaction et un réel bonheur que j'ai pris part à la cérémonie de ce matin, et je suis reconnaissant d'avoir été convié à cette fête d'inauguration qui, malgré son caractère plutôt modeste, comptera dans les annales des Ecoles vaudoises.

Vous ne m'en voudrez pas, si un certain sentiment d'orgueil m'envahit en constatant la réalisation d'un projet qui me fut cher au temps (toujours regretté

hélas !) où je présidais le département de l'instruction publique. Notez qu'il ne s'agit point d'un sentiment d'amour-propre personnel, car il appartient plus à d'autres qu'à moi de revendiquer l'honneur d'avoir été à la brèche pour faire une réalité de ce que l'on considérait comme un pieux rêve depuis de longues années ; non, c'est mon orgueil de Vaudois qui est flatté à la vue de ce monumental édifice consacré par les autorités de notre pays à la sainte et belle cause de l'instruction populaire.

Enfin, la voilà confortablement logée cette jeunesse studieuse qui se voue à la noble tâche de l'enseignement primaire ! Plus faciles seront rendus ses progrès, plus aisée sera pour elle la science. A elle maintenant de justifier par son travail les sacrifices consentis par la nation.

Mais, puisse-t-elle ne pas oublier que, pour l'accomplissement de sa tâche, la science la plus complète n'est rien sans les qualités du cœur. « On a écrit, disait je ne sais plus quel philosophe, de forts beaux livres sur la pédagogie, comme l'on en a écrit sur les maladies de l'enfance. Or, ce n'est ni dans les uns, ni dans les autres, que l'on apprendra jamais à lui donner la santé physique ou morale ».

A quoi sert, en effet, le dressage pédagogique de l'enfant, si on ne s'attache point à faire vibrer sa fibre morale, si on ne lui inculque pas des idées élevées, si on ne parle pas plus encore à son âme qu'à son intelligence, si on ne l'aime pas et si on ne s'en fait pas aimer ? Le maître ne doit pas seulement former un élève instruit, mais un bon citoyen ; or, il n'y arrivera que par une estime et une affection réciproques. Sans doute, c'est là une mission ardue et toute de dévouement. Et cependant, est-elle si difficile, quand le cœur y est ?

Me trouvant un jour dans une ville d'Allemagne — c'était à Nuremberg — j'assistais à la sortie d'une classe et je vis un bambin se donner une peine inouïe pour tracer à la craie sur une paroi les mots : *In der Schule ist es schön* (qu'il fait beau à l'école !). Cette inscription m'est restée sous les yeux comme le plus éclatant éloge décerné à un maître.

Jeunes gens, méritez pareils témoignages de vos futurs élèves et vous pourrez dire que vous avez accompli votre devoir. Mais pour cela, cultivez, à côté de la science, les idées généreuses, et ne vous laissez pas gagner par un déprimant et dépravant utilitarisme ; restez jeunes, jeunes de pensées et jeunes d'action, conservez un juvénile enthousiasme avec tous les élans d'une saine jeunesse. Ainsi votre mission instructive et éducative sera bien facilitée, et cela pour le plus grand avantage de la patrie. C'est dans cet espoir que je m'adresse à vous.

Qu'il me soit permis, d'autre part, de dire quelques mots au personnel enseignant de l'Ecole normale, personnel que j'ai vu à l'œuvre pendant six années et que j'ai pu avantageusement apprécier. Alors, il ne travaillait certes pas sous des lambris dorés : au lieu de salles éclairées et spacieuses, des locaux sombres, exigus et humides ; à la place d'un mobilier conforme aux plus simples exigences scolaires, des tables et des bancs dont ne voudrait pas la plus petite école de village ; le reste à l'avenant. Aussi l'enseignement en était-il rendu plus pénible ; mais personne n'a failli et l'on ne saurait trop rendre hommage à ces hommes qui ont donné le meilleur de leur vie pour la cause de l'instruction. Un surtout mérite une mention spéciale : notre cher directeur, M. Guex, dont la modestie s'effaroucherait si, devant ses élèves, je le vantais comme je le voudrais. Pour lui l'instruction est un sacerdoce ; il a la foi, il a le feu sacré ; l'intelligence et le cœur ne lui font pas défaut. Aujourd'hui ses vœux sont comblés et une nouvelle ardeur l'anime ; sous son égide et avec la collaboration de ses dévoués collègues, l'Ecole normale va prendre un nouvel essor.

Mesdames et Messieurs,

A la prospérité de l'Ecole normale et de la jeunesse qui se destine à l'enseignement populaire ! A la prospérité des professeurs et du vaillant directeur de cette Ecole !

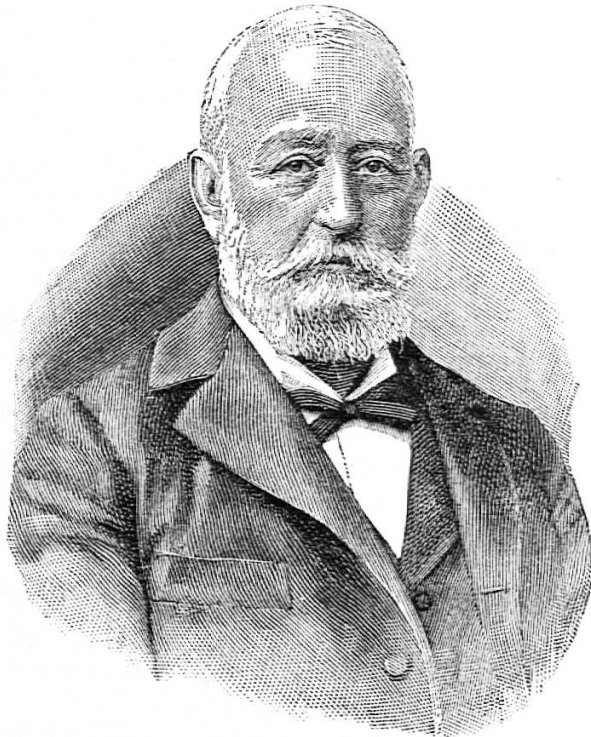
Les éloquentes paroles de M. le conseiller fédéral Ruchet, prononcées avec cette simplicité et cette bonhomie qui le caractérisent, soulèvent une vraie tempête de bravos.

M. *Maillefer*, professeur, a été prié de porter le toast à la patrie. Il s'acquitte de cette tâche avec son éloquence habituelle.

Dans la cérémonie de ce jour, je ne puis m'empêcher de songer, dit-il, aux hommes qui ont jeté les premières bases de notre patrie suisse. C'étaient de simples paysans, mais des paysans d'une énergie et d'une persévérance peu communes. Ils sont arrivés à fonder un Etat qui dure encore et qui ne fait que prospé-



F. Guex, directeur des Ecoles normales,
à partir du 21 avril 1890.



A. Lude, doyen des professeurs des Ecoles normales
entré dans l'enseignement en 1857.

rer. Ils l'ont assis sur le principe de la justice et de l'union fraternelle. Et c'est parce que ces modestes pères ont eu assez de confiance en eux-mêmes et en l'avenir qu'ils ont pu déclarer que leur œuvre subsisterait aussi longtemps que leurs montagnes. Il était bon de rappeler ces choses au commencement de ce siècle.

Notre patrie a dépassé en espérances tout ce que nos ancêtres pouvaient rêver. Elle est grande par son passé, par ses institutions, par son activité industrielle et commerciale, par la lutte que soutient notre petit peuple contre les difficultés de la nature.

Notre patrie est belle aussi, non seulement par ses paysages, mais par ses grandeurs morales ; elle est forte, non pas tant par le nombre de ses soldats et de ses canons Krupp, mais par le sentiment de solidarité puissante qui unit tous ses enfants.

A nous de maintenir notre patrie telle que nos aïeux nous l'ont léguée : grande, belle, forte !

Servons notre patrie en cherchant à remplir chacun dans notre sphère tout notre devoir. C'est dans la communauté des efforts que réside la véritable solidarité.

Je porte mon toast à ces efforts, à la grandeur, à la beauté, à la prospérité de notre patrie suisse et vaudoise. (*Vifs applaudissements.*)

M. Louis Dupraz, bibliothécaire cantonal, parlant comme doyen des membres présents de la commission des examens du brevet, et s'adressant spécialement aux élèves, les engage à ne pas considérer la commission du brevet comme un aréopage impitoyable. Nous n'avons conservé, dit-il, qu'un des attributs de cette cour : l'urne de la miséricorde.

Le caractère vaudois est indécis, dit-on, et la raison en serait que nous sommes nés sur la molasse. Cette explication a toujours étonné M. Dupraz. Ce qu'il y a de vrai, ajoute-t-il, c'est que le tempérament vaudois mûrit lentement.

Quand, joyeux, vous quittez vos professeurs, votre brevet en poche, ne croyez pas que vous aurez achevé vos études. C'est même alors que commencera votre véritable éducation. On n'apprend pas seulement par le livre, mais encore par l'observation des hommes et des choses, et souvenez-vous que la science est faite de travail et de modestie.

Vous me permettrez ces quelques conseils à vous à qui le pays confie ce qu'il a de plus cher : ses enfants. Faites d'eux des citoyens modestes, simples et laborieux, de bonnes mères de famille.

Suivez le conseil que Louis Ruchonnet donnait dans une lettre qu'il écrivait à un étudiant dont le savoir était aussi léger que la bourse : « Comme le marin qui se prépare à une longue traversée, faites une ample provision de biscuit et d'eau douce. »

Je lève mon verre aux succès futurs que vous remporterez devant la commission du brevet.

Ces quelques passages ne peuvent donner une idée exacte du charmant discours de M. Dupraz et encore moins de l'accent de bonté dont il vibrait. Des bravos nourris ont montré à l'orateur combien il était allé au cœur de ses jeunes auditeurs.

M. Bonnard, recteur de l'Université, exprime les meilleurs souhaits de cette institution à son ancienne voisine l'Ecole normale et ajoute qu'au regret de la voir quitter le quartier de la Cité se mêle pour l'Université le plaisir de pouvoir disposer des locaux devenus vacants. (*Rires et bravos*).

M. Cloux, président de la Société pédagogique vaudoise, prend ensuite la parole.

« Le corps enseignant primaire ne saurait rester indifférent à l'événement que nous célébrons en ce jour. Trop nombreux sont les régents en fonctions qui se sont sentis à l'étroit dans les locaux de la Cité ; trop nombreux sont ceux qui ont souffert de leur insuffisance, pour que la plupart ne saluent avec joie l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Ecole normale.

En parcourant, ce matin, les salles spacieuses et bien aménagées du nouvel établissement, nous avons pu nous convaincre, à notre tour, qu'il est conforme aux exigences de l'hygiène et du confort et qu'il fait le plus grand honneur à notre canton. Nous nous en félicitons sincèrement et

nous adressons nos meilleurs remerciements aux autorités qui n'ont pas reculé devant les sacrifices nécessaires à la réalisation d'un progrès dès longtemps désiré.»

L'orateur souhaite que ses futurs collègues sauront se rendre dignes de ces sacrifices. Il constate que le recrutement des élèves régents se fait plus difficilement que par le passé, la position matérielle du corps enseignant étant devenue inférieure à celle des employés des diverses administrations (postes, douanes, chemins de fer). M. Cloux a cependant confiance dans l'avenir; il pense que les maîtres et maîtresses pourront compter sur la sollicitude du nouveau chef du département des finances et de son successeur à l'instruction publique.

« Pour accomplir leur tâche difficile et souvent ingrate, les instituteurs ont besoin d'indépendance, et cette indépendance ne saurait leur être assurée que si leur traitement les met à l'abri des soucis matériels.

Nos regards se tournent aussi avec confiance vers la Confédération, vers M. le conseiller fédéral Ruchet, et nous pouvons l'assurer que si les régents vaudois sont jaloux de leur indépendance en matière d'enseignement, ils verraient avec plaisir la Confédération s'intéresser à l'école primaire par des subventions, sous la seule condition d'un contrôle purement financier.

C'est aux autorités cantonales profitant, cas échéant, des subventions fédérales, ou sachant consentir à de nouveaux sacrifices pour améliorer la position du corps enseignant vaudois que je porte mon toast ». (*Applaudissements prolongés*).

M. le conseiller d'Etat Camille Décoppet, le nouveau chef du département de l'instruction publique, ne s'attendait pas devoir, déjà aujourd'hui, prendre la parole en cette qualité. Il se promettait de faire d'abord plus ample connaissance avec les membres du corps enseignant, au milieu desquels il se sent encore comme un élève.

Je prends, dit-il, la direction du département de l'instruction publique et des cultes avec le seul désir de m'y vouer cœur et âme, et je ne demande de vous qu'une chose : de la confiance et du travail.

J'espère, avec l'aide du peuple vaudois, satisfaire aux vœux exprimés par M. Cloux. Mais vous êtes mieux outillés que nous pour préparer le pays à cette amélioration que vous souhaitez si ardemment.

Je porte mon toast à tous ceux qui se dévouent pour l'instruction publique et pour l'amélioration de votre situation et je vous promets d'y consacrer aussi tous mes efforts.

Inutile de dire si les paroles de M. Camille Décoppet sont accueillies avec enthousiasme. On ne se lasse pas de crier : bravo !

M. Paul Jaccard, professeur, remercie M. Troyon, qui a dirigé l'exécution de la Cantate de fête, M. Ch. Dénéréaz, qui en a composé la musique, M. Carrara, qui en a écrit le texte, M^{me} Troyon, qui en a chanté les soli. Il rappelle le souvenir de M. Dénéréaz père et boit à l'harmonie musicale et à l'harmonie des cœurs. (*Applaudissements*).

M. Matthey salue les autorités communales et boit à leur santé et à celle de M. Isoz, l'architecte de la nouvelle école. (*Bravos*).

M. B. van Muyden, syndic de Lausanne, espère que toutes les écoles

finiront par être logées dans des bâtiments pareils au nouvel édifice de l'Ecole normale, dans des bâtiments qui révèlent la majesté du peuple vaudois.

L'orateur porte son toast à l'Ecole normale, à la jeunesse qui s'y instruit, au corps enseignant, à son directeur, qui a prononcé dans la séance du matin un discours qui est un véritable monument de modestie, un discours qui a fait une grande impression et qui a montré que l'Ecole normale est entre de bonnes mains. (*Acclamations*).

M. *David*, directeur des écoles communales, fait l'éloge des qualités du corps enseignant primaire, qu'il peut apprécier chaque jour et est heureux que l'Ecole qui forme ce corps enseignant soit logée dans une maison conforme aux lois de l'hygiène, dans une maison aux grandes fenêtres, laissant pénétrer à flots l'air et la lumière. C'est à ces grandes fenêtres que boit M. *David*. (*Bravos*).

M. *Paul Vulliet* porte la santé de M. *Isoz*, architecte, de M. *Courbarien*, son bras droit, de M. *Simon*, architecte de l'Etat, de l'entrepreneur, M. *Chessex-Krieg*, des maîtres d'état, des contremaîtres et des ouvriers. (*Applaudissements*).

M. *de Weiss*, avocat, chargé du cours d'instruction civique, clôt la série oratoire en buvant à M. *Lude*, le vénéré doyen des maîtres de l'Ecole normale.

On applaudit vivement ses paroles et on acclame M. *Lude*. Et les battements de mains redoublent lorsque M. le directeur annonce que M. le conseiller d'Etat C. *Décoppet* accorde congé pour le lendemain.

Entre ces discours et ces toasts, les élèves se sont fait entendre, individuellement ou en chœur, dans des morceaux de musique, des chants et des déclamations qui ont charmé leurs auditeurs. M. et M^{me} *Troyon* et M^{me} *Vez-Odot* ont de même prêté leur concours très apprécié à la partie musicale de l'après-midi.

Voici les noms des élèves qui ont chanté, joué du piano ou du violon, ou qui ont déclamé, MM. *Sallaz* et *Thuillard* (duo de violons), de M. *Chessex* (tirade des nez, de *Cyrano*), de M^{lles} *Combremont* et *Dela-crétaz* (duo), de M^{lle} *Egli* (*Le Cid Campéador*), de M^{lles} *Friedli* et *Verdan* (piano à quatre mains), de M^{lles} *Piot* et *Pilet* (duo), de M. *Dind* (déclamation comique).

Tous ces morceaux ont été exécutés avec simplicité et naturel et ont fait, comme au reste la tenue si digne des élèves durant cette journée, l'impression la plus favorable.

Après la séance officielle, levée à 5 1/2 heures, a eu lieu une réunion familière des maîtres et de quelques représentants des autorités. M. *Isoz*, architecte, y a prononcé quelques paroles, M. le conseiller d'Etat *Viquerat* a dit une originale chanson vaudoise, M. *Troyon* et d'autres encore s'y sont fait entendre.

Telle fut l'inauguration de l'Ecole normale nouvelle, celle du XX^{me} siècle.

F. B. C.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Les adieux à la vieille Ecole normale.** — *Discours de M. Gueux, à la séance dite des « concours » :*

Messieurs et chers collègues, chers élèves,

Depuis quelques semaines déjà, nous vous entendons répéter et chanter ces paroles :

« Sachons être, en tous lieux et quelle que soit l'heure,
Fidèles au passé, croyants en l'avenir. »

L'auteur de la Cantate a raison, certes.

En effet, ce serait, nous semble-t-il, une coupable ingratitude, au moment où, pour la dernière fois, nous sommes réunis dans cette vénérable salle, que de ne pas jeter un regard sur le passé, dont nous sommes les fils, bien plus que nous ne le pensons.

On a dit que les choses ont leurs joies ; elles ont aussi leurs larmes. Aujourd'hui, c'est bien un sentiment de tristesse qui s'empare de nous en quittant tout ce monde de souvenirs. Que de choses déjà disparues autour de nous, en ces dernières années ! C'est d'abord ce bel arbre de Judée, que la neige a fait tomber, il y a 7 ou 8 ans. Tous ne l'ont pas connu, mais les aînés se souviennent sans doute de cette éclosion de jolies fleurs violettes qui poussaient avant les feuilles. Disparu aussi le cerisier printanier de la terrasse ! Disparus une partie de ces mûriers que l'on avait plantés en 1853 pour donner, disent les archives, « un petit cours gratuit sur l'éducation du vers à soie. » — Et puis nous nous sentions de plus en plus à l'étroit dans nos murs. La partie nord-ouest de la terrasse était tombée sous le pic du démolisseur. Le bâtiment faillit en chanceler. On posa des cachets. Vous les voyez encore aux murs. Rien ne bougea et le vieux bâtiment, caduc en 1838 déjà, a résisté à toutes les attaques. L'Ecole normale est bâtie sur le roc ; il faut le croire, puisqu'elle va servir d'annexe aux services de l'Université. Et la vue, cette vue incomparable que l'on avait sur le lac et le Jura, c'en est bientôt fait d'elle aussi. Encore quelques semaines et nous n'en jouirions plus.

S'il est des choses que l'on quitte avec peine, il en est d'autres que personne ne regrettera ici. Inutile de préciser. C'est avec un sentiment de grande joie que nous disons un adieu définitif à cette salle, sombre et froide, de la terrasse, à celle du 2^{me} étage, bien insuffisante et si mal aérée, à d'autres locaux de la maison, que vous connaissez aussi bien que moi, aux classes de l'Ecole normale des jeunes filles entourées du brouhaha de la Riponne, si peu confortables en été.

Mais le passé est surtout dans les personnes.

Notre pensée remonte en ce jour à ces milliers d'instituteurs et d'institutrices — c'est presque une armée, puisqu'ils sont près de 4000 —, à ces enfants du peuple sortis de cet établissement d'instruction, à tous ces hommes et ces femmes dévoués qui ont donné sans compter leur temps et leur peine pour élever le niveau intellectuel et moral du pays. Saluons cette cohorte d'instituteurs et d'institutrices qui ont fidèlement servi la cause de l'éducation populaire, celle de l'enseignement secondaire et, pour quelques-uns aussi, celle de l'enseignement supérieur.

Ayons aussi une pensée, en cette journée d'adieux, pour ceux et celles qui, aujourd'hui, sont encore à la brèche, dans le canton, en Suisse, à l'étranger, pour tous les amis de l'école qui pensent peut-être à nous dans ces journées et à qui l'Ecole normale tient à envoyer son salut de solidarité et de bonne confraternité.

Mais, Messieurs et chers élèves, ce regret, ce sentiment de reconnaissance doivent faire place à la joie du présent, en voyant le superbe édifice qui va nous

recevoir prochainement. Ouvert à l'air, à la lumière, dans une merveilleuse situation, il va devenir le siège consacré de l'éducation populaire. C'est un sentiment de grande joie qui doit s'emparer de nous à cette heure, où après une longue attente et de patients efforts, après avoir longtemps rêvé et espéré, nous touchons au résultat si ardemment désiré.

Ainsi, après la fête du souvenir, celle du présent et de l'avenir.

Ce sera pour le 8 janvier. Je vous donne rendez-vous, pour cette date, dans le nouveau bâtiment du Champ-de-l'Air. Vous allez maintenant rentrer dans vos familles. Bonnes et joyeuses fêtes dans la maison paternelle et acceptez nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle d'un siècle nouveau.

VALAIS. — A propos de conférences pédagogiques. Notre Société valaisanne d'Education compte comme membres actifs tous les inspecteurs, maîtres secondaires¹ et instituteurs qui sont abonnés à l'*Ecole primaire*. (Dans le prix d'abonnement pour le canton est comprise la cotisation annuelle). Elle tient chaque deux ans une conférence générale à laquelle sont conviés comme membres honoraires tous les amis de l'instruction populaire.

Dans ces conférences, on ne s'occupe régulièrement que de questions relatives à l'école primaire bien que les maîtres secondaires soient aussi présents aux réunions. Depuis dix ans environ que nous assistons à ces assemblées, nous n'avons, en effet, jamais entendu traiter des sujets concernant l'enseignement secondaire et nous avons toujours vu des *régents* comme rapporteurs. N'y a-t-il pas là une lacune qui devrait être comblée ? Ne serait-ce point utile pour MM. les professeurs qu'ils eussent aussi à étudier des questions pédagogiques les intéressant de près ? A notre avis, nous jugeons cette innovation non seulement utile, mais nécessaire à l'heure qu'il est ; car nous sommes de ceux qui pensent que personne ne possède infus l'art de l'enseignement.

Cette année-ci, par exemple, les instituteurs auront à traiter, d'après l'avis officiel, le sujet suivant : Nécessité pour l'*instituteur* (c'est nous qui soulignons) de travailler à son perfectionnement *après sa sortie de l'école normale*. — Domaine dans lequel ce perfectionnement doit principalement s'exercer. — Moyens pratiques à employer pour atteindre ce but. Pourquoi éviterions-nous de mettre à la même place que ces termes soulignés les mots *professeur*..... et *après ses études classiques*. On nous trouvera peut-être peu respectueux d'oser parler ainsi... Tant pis !...

Nous pensons aussi que nous aurions quelque profit, nous, les régents primaires, à être les auditeurs de débats sur des sujets qui, bien qu'au dessus de notre sphère d'activité, ne manqueraient cependant pas de nous intéresser. Nombre de questions, dans les deux domaines, pourraient même être utilement traitées communément. Et s'il ne convenait pas à MM. les maîtres secondaires de faire complet ménage avec nous, ils n'auraient qu'à instituer, à l'exemple des *instituteurs du Valais romand*, des réunions spéciales pour s'occuper de leurs intérêts particuliers.

Ainsi la position serait nette. Les régents indépendants ont déjà leur Comité spécial ; les maîtres secondaires choisiraient le leur, puis on élirait en commun, le jour de la Conférence et fête générale, le Comité de la Société valaisanne d'Education, chargé de la question des intérêts généraux et de la publication du Bulletin de la Société.

Ces vœux que nous émettons ici aujourd'hui ne seront pas, nous le savons, partagés présentement par tout notre monde scolaire ; mais nous espérons néanmoins les voir se réaliser dans un avenir pas trop éloigné. U. GAILLAND.

¹ Par maîtres secondaires nous entendons : les professeurs des Ecoles normales, des collèges, des écoles professionnelles, moyennes et secondaires.

PARTIE PRATIQUE

UNE NOUVELLE ÉCOLE

Madame Europe enseignant à ses enfants.

(SUITE)

Italie. — S'il vous plait, peut-on ouvrir la fenêtre, il fait si chaud.

Espagne. — Affreusement chaud !

Norvège. — Je trouve qu'il fait très froid !

Suède. — Affreusement froid !

Allemagne. — Faut-il attiser le feu ? Je sais où trouver du charbon.

Europe. — Ne vous donnez pas la peine ; en somme l'atmosphère est tempérée. Je vais maintenant faire le tour pour examiner l'état de vos possessions.

Espagne. — J'ai perdu la plupart des miennes ; l'Amérique m'en a volé ; autrefois j'en avais tant !

Europe. — Vous auriez dû en prendre plus de soin.

Russie. — J'en possède beaucoup et j'en ai encore commandé en Asie.

Europe. — (A l'Italie) Les vôtres paraissent dans un piteux état, et je ne vois pas du tout votre Abyssinie.

Italie. — Mes colonies ont été plutôt en guerre ces derniers temps.

Europe. — (A l'Autriche) Et les vôtres ?

Autriche. — Je n'en ai pas.

Norvège. — Je n'en ai jamais eu.

Suisse. — Je n'en veux pas.

Europe. — Doucement. — (A la Turquie) Vraiment, vous traitez abominablement vos possessions, voyez donc cette Arménie, de quelle façon elle est mutilée. Vous méritez qu'elle vous soit confisquée.

Russie. — La dernière cloche va sonner.

Espagne. — Non, vous avancez de deux heures.

Suisse. — D'une heure.

Russie. — Vous retardez beaucoup. Je suppose que c'est l'Espagne qui sonnera demain.

Europe. — Silence, voici le moment de l'examen. Je poserai tout d'abord quelques questions d'arithmétique :

1. Trouver par règle de trois le résultat d'un impôt de 12 shillings par livre sur 31 millions d'habitants.

Italie. — J'ai déjà fait cette règle l'année dernière. Voici la réponse : des émentes.

Europe. — Je suis heureuse que vous vous en souveniez.

2. Calculez le nombre d'heures de lumière qu'il y a du lever au coucher du soleil, le 24 juin.

Norvège. — Mais si le soleil ne se couche pas !

Europe. — Je ne peux pas supposer des éventualités extraordinaires.

Russie. — Je trouve plusieurs réponses différentes.

Europe. — Eh bien alors, vous pouvez prendre la moyenne.

3. Supposez que chacune de vous prête...

Grèce. — Je n'ai jamais fait de calculs de ce genre et je suis sûre de ne pas pouvoir les faire.

Europe. — Je désire que vous ne m'interrompiez pas. Quelle espèce de calcul savez-vous tous faire ?

Tous. — Des calculs d'emprunt.

Europe. — Et des opérations de remboursement ?

Tous. — Non, c'est trop difficile.

Europe. — Bon ! il faut que je laisse l'arithmétique maintenant. Mais, Espagne, ce n'est pas le moment de vous endormir, et vous, Turquie, à moins que vous ne cessiez de tourmenter vos voisins, vous serez mise à la porte un beau jour.

Autriche. — Je l'ai déjà bien repoussée et je compte l'empêcher d'empiéter sur ma place.

Europe. — Quant aux ouvrages à l'aiguille, j'en jugerai d'après les robes que vous portez et que vous avez faites vous-mêmes.

Maintenant, à la gymnastique ; je pense que vous excellez dans cette partie, Grèce.

Grèce. — Oui, autrefois, mais je l'ai presque oubliée ; la Suède est à la tête maintenant.

Suisse. — Moi, je suis la première pour les ascensions, je puis grimper n'importe où.

Europe. — Et combien d'entre vous font l'exercice ? (Toutes lèvent la main.)

France. — Nous devons toutes apprendre cette branche, sauf l'Angleterre.

Allemagne. — J'y consacre bien des heures par jour.

Turquie. — Oui, elle m'a appris le pas de parade.

Europe. — Merci, et qu'avez-vous fait dans la classe de cuisine dernièrement ?

Plusieurs. — Du pain.

Europe. — Eh bien ! Suède, montrez-moi le résultat de vos efforts. (La Suède apporte un morceau de pain de seigle.)

Europe. — Il est un peu dur ; où est le vôtre, Allemagne ?

Allemagne. — Le mien était trop grand pour l'apporter. Il était plus grand qu'aucun autre.

France. — Le mien était divisé en délicieux petits pains.

Italie. — Quant à moi, j'ai fait des macaronis à la place.

Europe. — Russie, qu'avez-vous appris à faire ?

Russie. — De l'excellent thé.

Europe. — J'aimerais en goûter plus tard ; peut-être pourriez-vous organiser un petit souper auquel chacun contribuerait pour quelque chose. — Pouvez-vous me donner aussi bien à manger qu'à boire ?

Russie. — A manger ? Non, je meurs moi-même de faim.

Hollande. — J'apporterai du beurre et du fromage.

Suisse. — Et moi, aussi du fromage.

Italie. — Je puis apporter de la polenta.

Allemagne. — Moi, des saucisses.

France. — Je préparerai les plus délicieux plats de grenouilles et d'escargots.

Europe. — (A la France) Grand merci, mais je ne veux pas vous donner cette peine. (A suivre.)

HISTOIRE NATIONALE

(Suite.)

18. Dès lors, environ 180 ans s'écoulent sans événements bien importants pour l'histoire valaisanne. Vers 1790, les districts de Monthey et de St-Maurice s'insurgent contre les tyranniques baillis du Haut-Valais ; mais cette tentative d'indépendance échoue et vaut aux insurgés une cruelle répression et à cinq de leurs chefs la condamnation à mort.

19. Nous arrivons maintenant à la grande date de 1798. Les armées françaises envahissent la Suisse et la transforment en République helvétique une et indivisible. Le Bas-Valais accueille le nouveau régime avec joie, tandis que le Haut s'y résigne à regret et se voit forcé de renoncer à sa souveraineté sur le Bas-Valais.

Le citoyen français Maugourit vient engager les Valaisans à accepter le nouvel état de choses.

Le premier arbre de la liberté est planté à St-Maurice le 28 janvier 1798. Une assemblée composée de députés du Haut-Valais et du Bas a lieu à St-Maurice, à l'occasion de l'acceptation de la constitution. De beaux discours patriotiques y sont prononcés.

20. A l'exemple des Schwitzois, les Hauts-Valaisans s'insurgent contre le Directoire et veulent lutter pour défendre leur liberté et leur foi. Les Français et les Vaudois, joints aux Bas-Valaisans, marchent à la rencontre des révoltés. Ceux-ci se défendent vaillamment au pont de la Morge, et, après un combat meurtrier, se retirent jusqu'au bois de Finges, près Sierre. Là, ils résistent héroïquement, puis ils se soumettent enfin, sur une proclamation indulgente du général français, Lorges. Mais en avril 1799, ils reprennent les armes, et l'on se bat de nouveau au bois de Finges où les insurgés sont fortement retranchés. Ceux-ci sont d'abord victorieux, mais, fatigués par plusieurs combats successifs, comme nous le raconte M. Brousoz, notre historien, ils pensent réparer leurs forces affaiblies par d'abondantes libations de vin et d'eau-de-vie et se livrent au repos. Le général Naintrailles arrive alors avec la 89^{me} brigade. O fatalité! les Hauts-Valaisans se laissent surprendre dans leurs retranchements au moment d'un profond sommeil, et ils sont l'objet d'un carnage affreux. Tout le pays est ensuite ravagé d'une façon horrible et plongé dans une affreuse misère. Les conseils helvétiques, le canton de Vaud et le Bas-Valais s'aident ensuite charitablement à soulager cette grande indigence.

21. En 1802, paraît un décret de Napoléon qui déclare le Valais République indépendante alliée de la Suisse et de la France, puis en 1810, il est joint à la France et forme le département du Simplon. Ce n'est qu'après la chute de Napoléon qu'il devient définitivement canton suisse, par le pacte de 1815.

PLAN DU RÉSUMÉ GÉNÉRAL :

1. Les hommes primitifs (?-?).
2. Les peuplades celtiques (? 57 ans av. J.-C.).
3. La domination romaine (57 av. J.-C. — 413 ap. J.-C.).
4. Les Burgondes (413-534).
5. Les Francs (534-888). (Charlemagne institue l'évêque de Sion souverain temporel du Comté du Valais). — Le régime féodal.
6. Le royaume de Bourgogne (888-1032).
7. Juridiction des évêques sous la suzeraineté des empereurs d'Allemagne (1032-1499). — Les ducs de Savoie. — Les Zæringen.
8. Conquête du Bas-Valais par les Hauts-Valaisans (1475-76).
9. Le Haut-Valais est reconnu indépendant en 1499.
10. Le Valais n'accepte pas la Réforme (1603).
11. Le pouvoir temporel des évêques est aboli (1613).
12. Le Valais sous la République helvétique (1798-1802). — Indépendance du Bas-Valais.
13. Le Valais, république indépendante, alliée de la Suisse et de la France (1802-1810).
14. Le Valais est réuni à la France (1810-1814).
15. Le Valais devient canton Suisse (1815).

Comme *comparaison*, à remarquer que jusqu'en 1475, l'histoire du Valais est à peu près la même que celle de la Suisse romande en général. Depuis cette date, soit depuis la conquête du Bas-Valais par le Haut, ce canton a une histoire spéciale. Diverses autres comparaisons peuvent être faites avec l'histoire de la Suisse en général et de quelques cantons en particulier.

Dans l'exposé que nous avons fait, nous ne nous sommes pas occupés de l'état

de la civilisation aux diverses époques historiques. Cette partie de notre leçon étant à peu près la même que dans l'étude de l'histoire suisse en général, ne sera adressée utilement ici qu'à des élèves valaisans.

Pour ces derniers — de même que pour tous les élèves romands qui ont étudié l'histoire de leur canton respectif — on insistera beaucoup sur cette partie importante de la leçon dont le *côté éducatif* peut être abondamment exploité.

Comme dans toute bonne leçon d'histoire, on cherchera à faire ressortir les grands enseignements, la philosophie des évolutions sociales.

Et l'on profitera de ces enseignements pour travailler à développer chez les futurs citoyens ces grandes et nobles vertus :

1. La foi au progrès de l'humanité.
2. Le respect des libertés individuelles.
3. Les sentiments altruistes.
4. L'amour du principe de la paix universelle.
5. L'esprit de combat contre le militarisme et le chauvinisme.
6. Le désir de voir régner dans la société un socialisme juste et raisonnable.

Tout jeunes que soient nos élèves, nous pourrions facilement, avec le temps, leur faire comprendre que lorsque ces vertus seront franchement et sérieusement cultivées dans toutes les écoles du monde, alors l'humanité évoluera plus rapidement vers l'idéal social.

ULRICH GAILLAND.

LECTURE, DICTÉE OU COMPOSITION

Une boîte aux lettres.

La singulière chose qu'une boîte aux lettres ! Quel foyer d'intrigues, de mensonges, de nouvelles, de spéculations ! Toutes les passions humaines semblent se donner là comme un rendez-vous entre quatre planches ; c'est une Babel : langues, écritures, sentiments, esprit, tout se mêle, s'entasse ; puis voilà que tout se disperse pour voler dans mille directions, ainsi que les fragments d'une bombe, et porter au loin l'étonnement, la joie, les pleurs et le repentir.

Il y pleut toute la journée des confidences, des secrets. Le commerce y épanche son génie ; l'amour, sa tendresse ; l'ambition, ses vues ; la science, ses recherches ; l'amitié, ses doux propos ; le mensonge, ses ruses : l'innocence, son ingénuité.

L'annonce d'une naissance heurte la nouvelle d'une mort subite ; celle d'un premier lot gagné à la loterie presse la circulaire d'une faillite, et des vers de circonstance se trouvent en contact avec les lettres de change du banquier.

Pour une lettre bien écrite, combien n'en est-il pas dont l'aspect ferait dresser les cheveux aux puristes ! Que de styles insurgés contre la grammaire ! que de phrases en pleine révolte contre le gros volume des quarante ! Que de serments soutenus dans ces feuilles légères, et qui devront plus charger la conscience de qui les a faits que la malle du courrier qui les portera ! Que de missives dont le port coûtera plus que le contenu ne vaut ! mensonges d'autant plus dangereux que le papier est imposteur de sa nature, qu'il ne rougit point en trompant, qu'il parle aux yeux sans rendre le ton patelin du cuisinier, l'air mielleux du Tartuffe et le balbutiement du menteur novice ; toutes choses dont on ne saurait se défier en lisant les promesses de la ruse et les serments du faussaire.

Combien d'impostures sont entassées dans une boîte aux lettres ! Que de sentiments à impur alliage y sont contenus ! Ah ! s'il y avait un moyen de connaître les lettres fausses ainsi que les espèces, et une loi pour en arrêter la circulation, combien resteraient au rebut ! Si, en les passant au vinaigre, on peut les purger des miasmes pestilentiels qu'elles apportent de lointains pays, pourquoi n'est-il

pas aussi un moyen d'y détruire l'effet des viles passions qui les ont dictés, d'y paralyser la calomnie, les faux rapports, la médisance, la vengeance, la haine !

Si les courriers pouvaient savoir de combien de noirs complots ils se rendent les complices, ils éprouveraient plus de remords que de fatigue dans leurs voyages ; car, si l'amour leur prête quelquefois ses ailes, plus souvent l'envie leur confie ses serpents, la vengeance ses poignards, et la calomnie ses poisons.

(Communication de A. Cuchet.)

PETIT-SENN.

COMPOSITION

Pensons aux malheureux.

PLAN.

Un pauvre enfant sans asile s'est blotti sous une porte cochère. — Un sergent de ville le réveille. — Beaucoup d'enfants sont plus heureux que celui-là. — Que doivent-ils faire ? — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT.

Un pauvre enfant a erré toute la journée par les rues de la ville. Maintenant que la nuit est venue, il s'est blotti sous une porte cochère, espérant trouver dans le sommeil l'oubli de sa fatigue et de sa misère. Vain espoir ! Un sergent de ville, armé d'une lanterne, ne tarde pas à le découvrir et le réveille brusquement en lui rappelant qu'il est défendu de dormir dans la rue.

Beaucoup d'enfants sont plus heureux que celui-là. Ils possèdent un père affectueux ; une tendre mère qui les caresse, les console, les encourage, les soigne quand ils sont malades ; de petits frères et de petites sœurs qui partagent leurs jeux.

Ces enfants heureux doivent penser à ceux qui sont seuls au monde, sans parents, sans amis, sans demeure, et n'ont pour toute ressource, quand vient la nuit, qu'un dur lit de pierre sous une porte cochère.

Oh ! pitié ! pitié pour les malheureux ! Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Eternel, et l'Eternel lui rendra son bienfait.

(Imité de l'anglais).

F. MEYER.

RÉCITATION

Grand'mère.

Quand les petits enfants, animés par les jeux,
Ont le visage frais et la mine prospère,
Grand'mère réfléchit tout en veillant sur eux...
C'est ainsi que, jadis, elle gardait leur père.

En marchant à tout petits pas
Grand'mère commence son bas.

Grand'mère gravement songe au temps d'autrefois,
Les jeux des trois petits lui font un peu d'envie.
Elle n'a pas joué jadis comme ces trois...
Oh ! que de bas elle a tricotés dans sa vie !

En marchant à tout petits pas,
Grand'mère tricote son bas.

Son fils est mort, sa fille est veuve, ses enfants
Sont habillés de noir. Voilà pourquoi grand'mère,
Qui n'y voit presque plus, avec ses doigts tremblants,
Travaille tout le jour et veille à la lumière.

En marchant à tout petits pas,
Grand'mère tricote son bas.

L'hiver est là. Grand'mère a bien peur de mourir,
Or, il faut, voyez-vous, qu'avant la bise forte
Les petits aient des bas de laine pour courir
Et ne pas s'enrhumer lorsqu'elle sera morte !
En marchant à tout petits pas.
La grand'mère a fini son bas.

(Communiqué par A. Reymond).

O. AUBERT.

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Matières premières employées pour nos vêtements. (Suite).

COTON. — La graine du cotonnier est douillettement enveloppée d'un duvet que l'on récolte pour le filer et le tisser; il a alors une teinte jaunâtre que le blanchissage lui fait perdre. Originaire des pays chauds, le cotonnier ne prospère pas dans les régions tempérées.

Bien que connu et apprécié depuis des siècles dans les contrées du sud de l'Europe, le coton était encore inconnu en Angleterre au commencement du XV^{me} siècle, et les premières balles de cette matière, qui y furent apportées par des navigateurs génois, furent considérées comme une marchandise plus encombrante qu'utile, tout au plus bonne à faire des mèches de chandelle. En 1430 des tisserands intelligents eurent l'idée de filer et de tisser ce coton; le résultat dépassa toute attente, et de progrès en progrès, l'industrie cotonnière se développa si bien que l'Angleterre ne comptait pas moins de 40,000 ouvriers occupés à cela au commencement du XVIII^{me} siècle.

Les fileuses et les tisserands étaient disséminés un peu partout, mais, dans les cinquante années qui suivirent, l'emploi des cotonnades augmenta de telle sorte qu'il fallut trouver le moyen d'en activer la production; c'est alors que les machines à filer et à tisser furent inventées et que les manufactures, dont chacune emploie un monde d'ouvriers, furent créées.

C'est la fabrication des tissus de coton (mousseline, calicot, percale, madapolam, indienne, etc.) qui occupe le plus de bras dans le monde entier, et c'est l'Amérique qui envoie le plus de coton brut sur le marché européen.

CUIR. — Les peaux d'animaux non préparées se putréfient rapidement, mais le tannin contenu dans les écorces de chêne, de saule, de sapin ou de bouleau, détruit tout ce qui pourrait les corrompre; le tanneur met donc ces peaux au contact du tan dans des cuves ou des fosses, un temps plus ou moins long (huit jours suffisent pour une peau de veau, mais huit semaines au moins pour une peau de bœuf); on les sort de là pour les marteler, les lisser et les graisser; c'est ainsi qu'on obtient le cuir.

Les bœufs, les vaches et les veaux fournissent le meilleur, mais sa qualité varie encore suivant la partie du corps qui l'a fourni, le genre de vie et de nourriture de l'animal, suivant son âge enfin.

Les peaux d'agneaux et de chevreaux servent à fabriquer des gants durables mais un peu chers.

C'est en tannant ces peaux avec de l'écorce de saule et en les imprégnant d'huile de bouleau que l'on prépare le cuir de Russie.

FOURRURES. — Les peaux qui doivent conserver leurs poils pour devenir des pelisses, des manchons ou des tapis ne peuvent subir la préparation indiquée pour le cuir, c'est l'alun que le mégissier emploie au lieu de tannin pour les amener à l'état voulu.

CAOUTCHOUC. — Plusieurs euphorbiacées, quelques figuiers croissant en Amérique, en Inde, fournissent un suc qui a l'aspect du lait et qui se durcit à l'air: c'est le caoutchouc, mot qui signifie « suc d'arbre ». Il est employé de temps

immémorial au Pérou pour faire des chaussures, des vêtements imperméables, des jouets, des tuyaux, des vases.

Ce n'est qu'au milieu du XVIII^{me} siècle qu'il fut connu en Europe ; les quantités importées étaient si minimes qu'on ne put rien en faire d'utile : des balles à jouer, des gommes à effacer, voilà l'unique emploi auquel il fut longtemps approprié.

Vers 1840, le discrédit du caoutchouc s'accroissait ; on avait essayé d'imperméabiliser des vêtements au moyen d'une dissolution de cette matière, mais on les taxait de malsains, on leur reprochait leur odeur peu agréable.

Des Américains découvrirent alors le moyen de transformer le caoutchouc en le chauffant et en y incorporant du soufre ; sous le nom de caoutchouc vulcanisé, il nous rend les mêmes services qu'aux Péruviens depuis des siècles. En augmentant la quantité de soufre et en le faisant passer encore par nombre d'opérations, on obtient le caoutchouc durci, d'un noir brillant, qui sert à faire des peignes, des broches, des bracelets, des boutons, des baleines, des éventails, etc.

Le caoutchouc à l'état naturel se dissout dans l'essence de térébenthine ; il fond à la chaleur ; à 0° il devient solide et l'alcool le durcit, ainsi que le prouve l'histoire de ce voyageur américain qui s'était largement désaltéré du lait d'un arbre rencontré sur sa route, et qui, peu après, ayant absorbé un peu de cognac, ressentait de si grandes douleurs que la mort s'ensuivit à bref délai. L'autopsie démontra que l'estomac et les intestins de cet homme étaient tapissés de caoutchouc.

FEUTRE. — On l'obtient par le foulage des poils d'animaux et de petits brins de laine, sans qu'il soit nécessaire de les piler ou de les tisser. Il est vrai que les poils sont généralement imprégnés d'azotate de mercure, ce qui en augmente la cohésion, et que l'on y joint de la laine parce que c'est la substance qui se feutre avec le plus de facilité.

Les poils de lapin, de lièvre, de castor par exception, sont surtout employés ; le feutre sert à faire non seulement des chapeaux et des semelles chaudes, mais encore des tapis bon marché, des filtres.

Les lapins élevés pour leurs poils sont peignés à maintes reprises et livrent ainsi leur toison.

AD. DÉVERIN-MAYOR.

COMPTABILITÉ

Compte d'une vigne.

Je possède, dans un des bons parcs de la Côte, une vigne nommée *Le Closet*, ayant une superficie de 15 ³/₄ a.

Selon les usages de la contrée, les conditions de vignolage sont à la perche (9 m.²) ; soit, pour la culture, fr. 0.55 par perche ; provignures, fr. 0.05 par pointe ; paille, fr. 0.02 par perche.

En 1900, mon vigneron m'a fait 62 pointes de provignures ; pour sulfatages et soufrages, 4 fois ¹/₄ de journée à fr. 3 par jour ; les fournitures pour ce travail m'ont coûté fr. 2.

J'ai mis à ma vigne 300 pieds³ fumier à fr. 0.30 le pied³ et 1 q. engrais chimique à fr. 15 les 100 kg. Il m'a fallu 200 échelas neufs à fr. 38 ⁰/₁₀₀, et, pour frais de vendange et location de pressoir, fr. 8.50. Imprévu, fr. 3.50. Impôts et assurance phylloxérique à l'Etat et à la commune, fr. 15.40. Le vigneron reçoit fr. 0.05 par l. de moût, mais il paie la ¹/₂ des échelas ; c'est lui qui fournit la paille, aux conditions indiquées plus haut.

Ma vigne ayant produit 2415 l. vendus fr. 0.30 au comptant, établir :

I a) le rapport net de la récolte de 1900.

b) la vigne étant taxée fr. 3500, quel taux a-t-elle produit net ?

II Dresser le compte dû au vigneron (2^{me} compte).

I. — Compte de ma vigne « Le Closet ».

	RECETTES		DÉPENSES	
	F.	C.	F.	C.
Culture : 175 perches à f. 0,55	—	—	96	25
Provignures : 62 pointes à f. 0,05	—	—	3	10
Paille : 175 perches à f. 0,02	—	—	3	50
Sulfatages, soufrages : fournitures et main- d'œuvre	—	—	5	—
Fumier : 300 pieds ³ à f. 0,30	—	—	90	—
Engrais chimique	—	—	15	—
¹ / ₂ de 200 échalas à f. 38 ⁰ / ₀₀	—	—	3	80
Frais de vendange et location du pressoir. .	—	—	8	50
Frais imprévus	—	—	3	50
Impôts et Assurance phylloxérique	—	—	15	40
Rendement : 2415 l. à f. 0,30	724	50	—	—
Provision due au vigneron : 2415 l. à f. 0,05	—	—	120	75
a) Pour Balance, Rapport net de la vigne .	—	—	359	70
Sommes égales	724	50	724	50

b) Capital : f. 3500 ; produit : f. 359,70 net ;

$$\text{Taux} = \frac{35970}{3500} = 10,27 \text{ } ^0\text{/}_0.$$

D'après la même donnée, dresser le compte dû à mon vigneron.

II. — Compte de mon vigneron.

	(Livré, ou) DÉPENSES	
	F.	C.
Culture : 175 perches à f. 0,55	96	25
Provignures : 62 pointes, à f. 0,05.	3	10
Paille : 175 perches à f. 0,02	3	50
Main d'œuvre : 4 fois ¹ / ₄ journée pour sulfatages et soufrages à f. 3 par jour	3	—
Provision sur 2415 l. moût à f. 0,05 par l.	120	75
TOTAL	226	65
A déduire : ¹ / ₂ de 200 échalas à f. 38 ⁰ / ₀₀	3	80
Reste dû au vigneron, net	222	80

EMILE RENAUD.

L'éducation par l'exemple.

- Mon garçon, j'apprends que tu mens ; c'est très mal. Recommenceras-tu ?
- Non, papa.
- C'est bien ;... on sonne ; va ouvrir, et si c'est Durand, tu lui diras que je suis sorti.

AVIS IMPORTANT

Nous prions nos abonnés de bien vouloir réserver bon accueil aux cartes de remboursement pour l'année 1901 qui leur seront envoyées prochainement, et ceux de l'étranger de nous faire parvenir sans tarder le montant de leur abonnement, soit fr. 7.50, par mandat postal.

On cherche professeur de français interne

Institut Kobe, Villa Bianca, Genève.

PROGYMNASE DE ST-IMIER

Par suite de la création de nouvelles classes à cette école, est mise au concours :

Une place de maître pour l'enseignement des branches littéraires (allemand exigé) dans la 3^{me} classe, éventuellement une classe inférieure. — Traitement fr. 2800-3000; maximum 32 heures par semaines. — Entrée en fonctions courant avril prochain. — La Commission se réserve toute répartition de branches.

S'adresser jusqu'au 28 janvier à M. le Dr Cuttat, président de la Commission.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Bureau des fournitures scolaires.

Un concours est ouvert pour l'édition et l'expédition aux communes de 2400 registres de classe à l'usage des écoles primaires, pendant les années 1901-1902 et 1902-1903.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau des fournitures scolaires.

Ce bureau reçoit les soumissions, avec échantillons du matériel à employer, jusqu'au 31 janvier 1901, à 6 heures du soir.

Lausanne, le 17 janvier 1901.

Département de l'instruction publique et des cultes.

ECOLE DE COMMERCE CANTONALE

de Lausanne.

Un concours est ouvert pour la nomination d'un **directeur** de l'école de commerce cantonale.

Le titulaire peut être chargé de 10 heures de leçons par semaine au maximum. Traitement annuel jusqu'à 6000 fr.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le 30 janvier, à 5 heures du soir.

64

MISE AU CONCOURS

Une des places de maître à l'Ecole secondaire de Corgémont est à repourvoir par suite de démission du titulaire actuel.

Obligations: 32 heures par semaine.

Traitement: 2800 francs.

Branches d'enseignement: Français, histoire, géographie, histoire naturelle, géométrie, algèbre, dessin géométrique, anglais (facultatif).

La répartition exacte des branches reste cependant réservée.

Entrée en fonctions: 1^{er} avril prochain.

Se faire inscrire auprès du Président de la Commission de l'Ecole secondaire. M. **CHARLES JUNOD**, à Corgémont, avec pièces à l'appui

CONFÉRENCES PUBLIQUES ET GRATUITES

SUR LA

Coupe et la confection de la lingerie et des vêtements d'enfants.

A la demande de la commission des cours professionnels d'Yverdon, le département fera donner, dans la salle de l'Aula, bâtiment du nouveau collège de cette ville, les conférences dont le programme suit, par Mlle **Giroud**, professeur de coupe, auteur de manuels adoptés par le département pour l'instruction professionnelle des apprenties couturières et lingères.

Ces conférences font suite aux conférences données l'année dernière. Elles forment à la coupe rationnelle de la lingerie et des vêtements d'enfants. Des démonstrations pratiques sont faites dans chaque conférence, afin que les auditrices puissent se rendre compte de l'application des théories exposées.

PROGRAMME :

Première conférence, le jeudi 17 janvier 1901, à 8 h. du soir. — L'école professionnelle des travaux à l'aiguille, chez nous et à l'étranger.

Deuxième conférence, le jeudi 24 janvier 1901, à 8 h. du soir. — La lingerie dans nos familles et sur notre marché. (Première partie.)

Troisième conférence, le jeudi 31 janvier 1901, à 8 h. du soir. — La lingerie dans nos familles et sur notre marché. (Deuxième partie.)

Quatrième conférence, le jeudi 7 février 1901, à 8 h. du soir. — La layette du nouveau-né.

Cinquième conférence, le jeudi 14 février 1901, à 8 h. du soir. — Nos enfants et leur garde-robe.



MUSIQUE

Mademoiselle **CHASSEVANT**, professeur au conservatoire de Genève, commencera un cours s'adressant aux professeurs et aux mères désirant appliquer sa méthode de solfège et de piano, avec les signes mobiles de son clavier rectificateur. Ce cours aura lieu chez Madame **SOUTTER**, rue de la Promenade, 3, à Morges, tous les samedis, de 2 1/2 h. à 3 1/2 h. à partir du 2 février à fin avril. Le prix est de fr. 15 pour les trois mois ou fr. 6 par mois.



Librairie ancienne B. Caille

2, rue du Pont, LAUSANNE

Brockhaus' Conversations-Lexikon. 14. neu bearb. Jubilarumsausg. 17 Bände mit zahlreichen, theils col. Tafeln, Karten, Plänen u. vielen Text-Abb. 1892-97. (226.70) 110 fr. —

Larive et Fleury. Dictionnaire français des mots et des choses. Nouvelle édition revue et corrigée. P. 1899. 3 vol. in-4°, reliés D. chagr., état de neuf (105. —) 60 fr. —

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

— LAUSANNE —

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jäger, etc., etc.

— CONFECTION SUR MESURE —

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100



pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin

**Rue de Bourg, 20
LAUSANNE**

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

— *Trousseaux complets* —

FÆTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique - LAUSANNE

NOUVEAUTÉS

—  Musique religieuse pour Noël.  —

Toutes ces œuvres seront envoyées à l'examen sur demande.

QUATRE NOËLS

pour chœur de femmes avec accompagnement de l'orgue ou harmonium,
par

T. STRONG.

Prix : en 1 cahier, partition net fr. 4.50. Par numéros séparés : N° 1, fr. 1.50. N° 2 fr. 1.—. N° 3 et 4 à fr. 2.— chacun.

Kling, H. Louange à Dieu, chœur à 3 voix égales avec accompagnement d'Orgue (harmonium ou piano),

partition 3.—
parties 0.25

Cantique de Noël, chant et piano 1.50

chœur à 4 voix mixtes 0.50

chœur à 4 voix d'hommes 1.—

chœur à 3 voix égales 0.30

Chant de Noël, chant et piano 2.—

Chœurs mixtes

North, C. Noël. La terre a tressailli 1.50

Bischoff, J. Soir de Noël 0.50

Nossek, C. Chant de Noël 0.50

Lauber, E. Noël 0.50

Sinigaglia, L. Noël 1.—

Adam, A. Cantique de Noël 0.50

Schumann, R. Chant de Noël 0.25

Chœurs mixtes

Bost, L. Noël ! Noël ! 0.60

Bischoff, J. Noël ! Le cantique des anges 1.—

A 3 voix égales.

Vorth, C. Op. 21-6. Chants de Noël 0.25

Op. 33 6. Noël de J. G. Aiblinger 0.25

Kling, H. Chant de Noël 0.25

Chassain, R. La Noël des petits enfants 0.25

Adam, A. Cantique de Noël 0.25

Schumann, R. Chant de Noël 0.25

Denoyelle, U. Noël 0.25

Chœurs à 4 voix d'hommes.

Nossek, C. Noël 1.—

Uffolz, P. Noël 1.50

North, C. Chant de Noël 1.50

Adam, A. Cantique de Noël 0.50

Schumann, R. Chant de Noël 0.50

Demandez les grands succès :

Løwe, C. La Montre, célèbre ballade, mezzo-soprano ou baryton Fr. 1.50

Ganz, R. Noël en rêve. Fr. 2.—

Grünholzer, K. Sur la montagne. 7 mélodies. 2^{me} édition Fr. 2.—

Album populaire suisse. 40 mélodies nationales pour piano (chant ad lib.) Fr. 3.—

Le même pour violon, flute, cornet, clarinette ou bugle . . Fr. 1.50

RINCK-NORTH-CANTATE DE NOËL

à 4 voix mixtes (solo et chœurs), avec accompagnement d'orgue (harmonium ou piano).

Partition: fr. 4. — Parties: fr. 0 50

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & C^e
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Bastard , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Groscurin , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvolsin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Briod , E.,	Fey.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Lausanne.
Neuchâtel.		Magnin , J.,	Préverenges.
MM. Thiebaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Fribourg.			
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

NOUVEAUTÉS
AU FOYER ROMAND

Etrennes littéraires illustrées pour 1901.

Prose et poésie, par les principaux écrivains de la Suisse romande.

1 volume in-16, broché : fr. 3.50, relié avec plaque spéciale : fr. 5.

ALFRED CERESOLE

VOIX ET SOUVENIRS

Avec le portrait de l'auteur. — 1 volume in-16, broché : fr. 3.50.

AU MILIEU DU CHEMIN

Par Edouard Rod.

In-16, fr. 3.50.

POUR ELLE!

Nouvelle par M^{me} S. Gagnebin.

In-16, fr. 2.50.

LA CAPITAINE DONNADIEU

Roman contemporain, par Paul Neyret.

In-16, fr. 3.

LE STÉRILE SACRIFICE

Roman, par André-M. Gladès.

In-16, fr. 3.50.

Nouvelle collection illustrée pour la jeunesse :

DON QUICHOTTE

Cartonné : 75 ct.

OEIL DE FAUCON

Cartonné : fr. 1.25.

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein &

Téléphone

ogler

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11

(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**,
de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX

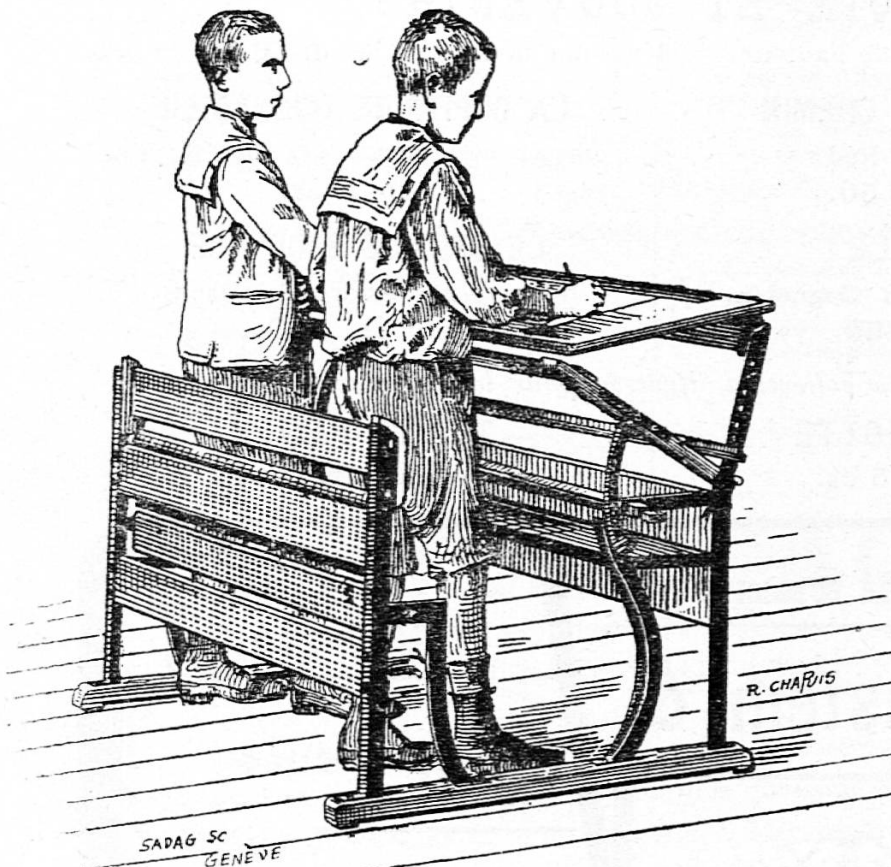
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

PUPITRES HYGIENIQUES A. MAUCHAIN

GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Paris 1900

Groupe I. Classe 1.

MÉDAILLE D'OR

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel

DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle, Paris — Médaille d'or.

